

L'essentiel 2018

FRANCE LIBERTÉS - FONDATION DANIELLE MITTERRAND





« Pour nous, au présent et à tous les modes doit se conjuguer le verbe « résister ».

Merci d'agir à nos côtés !



A nous d'agir pour le bien commun !

Jérémie Chomette, 33 ans, est le nouveau directeur général de la Fondation France Libertés. Il succède à Emmanuel Poilane qui mettra dorénavant son expérience au service de la fondation au sein de son Conseil d'Administration.

Un autre monde émerge, pluriel, solidaire, vivant ; il ne pourra exister que par nous tou.te.s, citoyennes et citoyens du monde !

Nous peinons parfois encore à le comprendre, l'intérioriser ; nous, citoyen.ne.s, avons les moyens de changer le monde. Si nous prenons pleinement conscience de ce potentiel, que nous ne déléguons plus notre pouvoir aux États ou notre confiance aux multinationales mais que nous nous unissons dans notre diversité, alors nous créerons un autre monde, loin d'être parfait, mais juste et soutenable.

Les réactions des États ultralibéraux et des multinationales dès qu'une résistance et une alternative se créent en sont la preuve : ils déploient leur arsenal judiciaire et policier. C'est tout le but du monde capitaliste : nous résigner, nous limiter à un seul possible, un seul imaginaire.

Pourtant, partout sur la planète, d'autres mondes émergent, portés par les citoyens, par les peuples, forts des résistances d'hier et d'aujourd'hui. Partout, des femmes et des hommes se lèvent dans le même élan, celui de faire collectivement, avec l'autre, avec la nature, dans une pluralité de mouvements, d'initiatives, de façons d'agir, dans la bienveillance ; alors, tous les jours, ils contribuent à un autre monde de justice, d'égalité, de solidarité et de paix.

Les paroles de Danielle Mitterrand n'ont jamais été autant d'actualité et nécessaires pour réaliser ce rêve: « Nouveaux résistants à l'ordre néolibéral, bâtisseurs d'un monde où chacun trouve sa part de vie, de liberté et d'action, expérimentateurs de solutions alternatives aux problèmes du temps... Qu'ils se rassemblent, s'unissent, fusionnent partout dans le monde pour mettre un terme à la dictature économique et financière, suppôt des dictateurs politiques ».



Il n'y aura pas de leaders providentiels, d'élections miracles, de despotes éclairés, à nous d'agir, et d'obliger les États à agir, pour le bien commun, le vivant.

D'autres mondes sont possibles !

Jérémie Chomette
Directeur général de France Libertés

UN AN D'ACTION

15 JANVIER

La Saur est condamnée par le Tribunal de grande instance de Nanterre pour une coupure d'eau illégale. Le 21 février, Veolia est condamnée par le Tribunal de grande instance de Paris.

13 - 22 MARS

France Libertés participe au Forum Social Mondial et au Forum Alternatif Mondial de l'Eau au Brésil, aux côtés de milliers d'organisations de la société civile internationale.

2 MAI - 11 JUIN

La campagne de financement participatif « L'enfance est un droit » permet d'agir dans deux nouveaux camps de réfugiés et déplacés au Kurdistan irakien.

17 MAI

Le premier jugement *au fond* pour un cas de réduction de débit d'eau est rendu par le Tribunal d'instance de Vanves et condamne le distributeur.

25 JUIN

Le web-documentaire « Le réservoir de déchets miniers de Caimanes : chronique d'un territoire sacrifié » est publié pour informer sur ce cas d'extractivisme au Chili.

4 JUILLET

Douze formateurs en éducation non-formelle reçoivent leurs diplômes à Erbil, la capitale du Kurdistan irakien.

20 SEPTEMBRE

Un numéro spécial du journal d'actualité pour les enfants « Mon quotidien » consacré à l'eau et au climat est publié et envoyé aux abonnés.

20-21 OCTOBRE

Le congrès sur les savoirs traditionnels en Nouvelle-Calédonie permet de former à la lutte contre la biopiraterie.

3 NOVEMBRE

Les Prix Danielle Mitterrand sont remis aux lauréats lors d'une cérémonie à la Maison des Métallos à Paris.

5 NOVEMBRE

Geovani Krenak du peuple autochtone Krenak donne une conférence le jour de l'anniversaire de la rupture du barrage de Mariana au Brésil pour rappeler que ce crime reste impuni.

Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau réunit des organisations de la société civile venues du monde entier pour affirmer que l'eau est un bien commun et non une marchandise. Mars 2018



Le Sommet des défenseurs des droits humains a rassemblé plus de 150 défenseurs internationaux. Octobre 2018



Des victoires grâce à vous

France Libertés relaxée : une victoire pour la liberté d'expression !

La 17^{ème} chambre du Tribunal de grande instance de Paris a rendu son jugement le 20 décembre 2018 : Emmanuel Poilane, administrateur et ancien directeur de la Fondation France Libertés, est relaxé des accusations de diffamation portées à son encontre par Veolia.

Il s'agissait d'une plainte stratégique de la part de l'entreprise qui cherchait à détourner France Libertés de ses objectifs, à l'épuiser financièrement et psychologiquement et à l'entraver dans ses actions. Ce type de « poursuite-bâillon » est de plus en plus fréquent et vise les défenseurs des droits, les journalistes, les lanceurs d'alerte ou encore les universitaires.

La relaxe est une victoire pour la liberté d'expression. France Libertés et les autres organisations de la société civile doivent pouvoir poursuivre leur action essentielle de dénonciation des dérives des multinationales sans craindre les poursuites-bâillons.

C'est la fin d'un combat, mais la Fondation France Libertés poursuit la lutte au sein du collectif *On ne se taira pas* créé pour mobiliser l'opinion publique et les décideurs aux enjeux liés aux poursuites-bâillons.

Vous agissez à nos côtés

3600 signataires
de l'appel
à solidarité pour
le peuple Krenak
du Brésil

10126 euros
collectés
lors de la campagne
de financement
participatif
« L'enfance est
un droit » pour le
Kurdistan irakien

Plus de
10000 fans
sur notre page
Facebook



Geovani Krenak s'exprime au Forum Social Mondial et au Forum Alternatif Mondial de l'Eau pour agir contre le crime du Rio Doce dont est victime son peuple - 2018



Dans le camp de Baharka, des animateurs formés par la Fondation France Libertés et la Fédération Léo Lagrange organisent des activités pédagogiques - 2018



Extrait du journal « Mon Quotidien »
Septembre 2018

Le logo du collectif
« On ne se taira pas »

**#ON NE SE
TAIRA
PAS!**

DÉFENDRE les droits des peuples

La campagne internationale « Justice for Krenak »



Olivier Rabourdin et Anne Suarez,
parrain et marraine de la campagne

Il y a 3 ans, le peuple autochtone Krenak a été victime de la plus grande pollution minière du Brésil. Un bassin de stockage de déchets miniers, propriété de la multinationale Samarco, s'est rompu et des quantités gigantesques de déchets toxiques ont dévasté la vallée du Rio Doce. Aujourd'hui, les droits des Krenak sont toujours violés, les écosystèmes sont détruits, et aucun responsable n'a été condamné.

C'est pour dénoncer ce crime et réclamer justice que France Libertés et le peuple Krenak ont lancé une campagne internationale. L'appel à solidarité a recueilli plus de 3600 signatures.

Parcourez le webdoc sur la résistance de Caïmanes

La communauté rurale de Caïmanes, au Chili, a vu s'implanter sur son territoire le troisième plus grand réservoir de déchets miniers du monde. C'est l'objet du web-documentaire que France Libertés propose sur la plateforme *Une seule Planète*. Munie de sa caméra, Elif Karakartal, qui a réalisé ce parcours numérique, a suivi la communauté en résistance pour le respect de ses droits. Un récit au plus près du terrain.

Faire reconnaître les peuples autochtones français

Les peuples autochtones qui vivent sur le territoire français voient souvent leurs droits bafoués. France Libertés les soutient dans leurs luttes et notamment dans la défense de leurs savoirs traditionnels, aussi bien en Guyane qu'en Nouvelle Calédonie. Une newsletter spécifique diffuse des informations utiles pour avancer vers la reconnaissance et l'effectivité de leurs droits.



Au congrès sur les savoirs traditionnels en Nouvelle-Calédonie - Octobre 2018

AGIR pour la jeunesse au Kurdistan irakien

Des formations à l'éducation non-formelle pour soutenir la résilience au Kurdistan

Treize jeunes ont suivi une formation pour devenir « formateur en éducation non-formelle ». Après 15 mois de formation, ils ont été diplômés au mois de juillet lors d'une grande cérémonie à Erbil. Pendant leur stages pratiques, ils ont formé 130 animateurs qui exercent dans les camps de réfugiés et de déplacés, ainsi que 30 professeurs, 18 enseignants d'écoles maternelle et 11 membres de la police et de la sécurité.



En 2018, la deuxième génération d'animateurs a été formée par la Fondation France Libertés et la Fédération Léo Lagrange. Les participants ont organisé des activités résilientes dans cinq camps de déplacés et de réfugiés, pour plus de 2500 enfants. La troisième génération d'animateurs a débuté son parcours de formation au mois de juillet.



Le succès de la campagne de financement participatif

10126 euros : c'est la somme récoltée par la Fondation France Libertés et la Fédération Léo Lagrange lors d'une campagne de financement participatif intitulée « L'enfance est un droit ». Grâce aux donateurs, le programme s'est élargi à deux nouveaux camps de réfugiés et de déplacés du Kurdistan irakien, Ozal et Hassan Sham.

LUTTER pour le droit à l'eau pour tous

Trois condamnations de distributeurs d'eau pour des coupures et des réductions de débit d'eau illégales

En 2018, trois nouvelles condamnations pour coupure ou réduction de débit d'eau ont été prononcées. Le 15 janvier, le Tribunal de grande instance de Nanterre prononce une condamnation contre la Saur. L'alimentation en eau est rétablie chez la victime deux jours après la décision de justice.

Le 21 février, l'entreprise Veolia est condamnée par le Tribunal de grande instance de Paris pour une coupure d'eau illégale. Le distributeur doit verser une amende de 4300 euros, dont 1800 euros de préjudice moral.

Le 17 mai, dans le cadre d'une procédure civile de droit commun, le Tribunal d'instance de Vanves condamne l'entreprise Saur à verser 2 500 euros de préjudice moral à la victime qui avait subi une réduction de débit d'eau durant presque 7 mois. Cette décision est la première rendue *au fond* en France pour un cas de coupure ou de réduction de débit d'eau.

Le Forum alternatif mondial de l'eau



FAMA 2018
FÓRUM ALTERNATIVO
MUNDIAL DA ÁGUA

France Libertés a organisé deux conférences au Forum Alternatif Mondial de l'Eau qui s'est tenu au mois de mars au Brésil. Le rassemblement a permis d'affirmer une conception de l'eau comme bien commun universel, non-soumis aux logiques marchandes capitalistes.



Dans le cadre de son émission sur le marché de l'eau en France diffusée le 13 mars 2018, *Cash investigation* a consacré un reportage aux coupures d'eau illégales qui retrace les étapes du procès du 15 janvier opposant France Libertés et la Saur.

Une analyse scientifique des pratiques des distributeurs

La chercheuse de l'Irstea Marie Tsanga Tabi a étudié un échantillon de 1173 foyers victimes de coupure ou de réduction de débit d'eau. Les résultats de cette étude sont exposés dans un rapport intitulé « Analyse des difficultés d'accès à l'eau des ménages et du ressenti de la qualité de prise en charge de ces ménages par les distributeurs en France ». L'approche scientifique permet de cerner les pratiques des distributeurs d'eau et de donner un aperçu des violations du droit à l'eau en France entre 2014 et 2017.

SENSIBILISER aux liens entre l'eau et le climat

3 projets de terrain pour agir dans le monde

En partenariat avec le Fonds Vert R20 pour les femmes, trois projets œuvrant à la restauration du climat en respectant le cycle de l'eau ont été sélectionnés et seront mis en oeuvre tout au long de l'année 2019. A travers la sensibilisation, la formation, des plantations... ils cherchent à rendre les communautés locales actrices d'un changement positif pour leur environnement, leur accès à l'eau et leur mode de vie.

– En Ouganda, l'association *Katosi Women Development Trust* soutient l'autonomisation des femmes en milieu rural et le développement de moyens de subsistance durables.

– Au Sri Lanka, l'ONG *South Asia Partnership Sri Lanka* renforce les capacités des communautés pauvres en appuyant un système de gestion de l'eau participatif.

– Au Soudan du Sud, l'ONG *Yikilo Organization for Peace, Reconstruction and Development* aide les communautés locales à reboiser leur territoire et à promouvoir l'agroforesterie pour réduire l'insécurité alimentaire.

Conseil lecture

Un numéro de la revue *Passerelle* intitulé « Eau Bien commun.

Climat, territoires, démocratie » est paru en mars 2018. Il est disponible gratuitement sur demande.



Un numéro spécial du journal Mon quotidien

Le numéro spécial de journal d'actualité des 10-13 ans *Mon Quotidien*, créé en partenariat avec Play Bac et avec le soutien de la Caisse des dépôts, a été édité à plus de 59000 exemplaires et envoyé à tous les abonnés. Il permet de comprendre l'importance de l'eau dans l'atténuation du changement climatique et donne aux jeunes lecteurs des exemples d'actions positives pour la planète.

Pour les enseignants, un dossier pédagogique complète le journal et permet d'aborder en classe les compétences en « Sciences et technologies » du programme scolaire à partir de la thématique de l'eau et des enjeux environnementaux qui y sont liés.



DÉCERNER

le prix Danielle Mitterrand

Plus de 200 personnes ont participé à la cérémonie de remise des prix Danielle Mitterrand qui s'est déroulée le samedi 3 novembre à la Maison des métallos à Paris.

Gilbert Mitterrand, le Président de France Libertés, ainsi qu'Olivier Rabourdin et Anne Suarez, acteurs et parrains de la campagne « Justice for Krenak » ont remis les prix aux lauréats.



Les lauréats 2018

► Le peuple autochtone Krenak

Geovani Krenak a reçu le prix au nom de son peuple, victime de la rupture du bassin de stockage de déchets miniers de Mariana qui a dévasté le Rio Doce au Brésil. Le peuple Krenak lutte depuis 3 ans pour faire respecter ses droits.



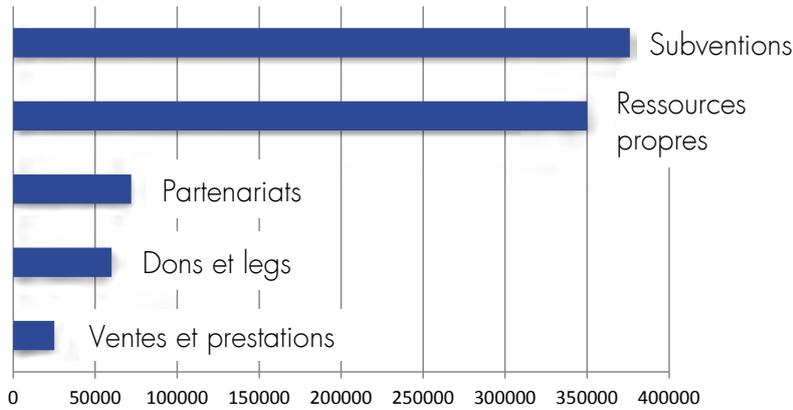
► Golshifteh Farahani

Née en 1983 à Téhéran, Golshifteh Farahani est une comédienne franco-iranienne. Rebelle, éprise de liberté, ses combats rejoignent les engagements de France Libertés et de Danielle Mitterrand.



Transparence financière

► D'où viennent nos ressources ?

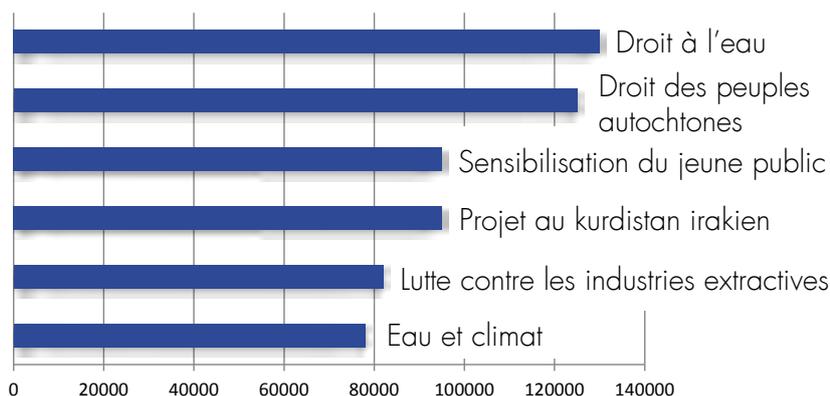


En 2018, les subventions et partenariats sont en baisse, effet en partie dû aux changements gouvernementaux de 2017. Cette diminution est compensée par un apport plus important de la fondation sur ses ressources propres.

► Comment se répartissent nos dépenses ?



► Quel budget pour quelles actions ?



Le Conseil d'Administration

Bureau

Président :
Gilbert MITTERRAND
Vice-Présidente :
Jacqueline MADRELLE
Trésorier :
Achille DU GENESTOUX
Secrétaire général :
Michel JOLI

Membres

Khaman ASAAD
Yann LASNIER
Sylvie PAQUEROT
Emmanuel POILANE
Michèle RIVASI
Alain SAUVRENEAU
Pierre SERNE

Membres honoraires

Marie-Jeanne GAXIE
Sébastien JUY
Daniel MARCOVITCH
Federico MAYOR
Christiane TAUBIRA
Claude VERCOUTERE
Jean ZIEGLER

Représentante du ministère de l'intérieur

Alexandra CLAUDIOS

Commissaire aux comptes

Vincent DOMON

Nous avons la tristesse de vous annoncer deux disparitions : Anne-Marie Sendic, membre du Conseil d'Administration, et Ramon Chao, membre honoraire du Conseil d'Administration, nous ont quittés en 2018.



Comment agir avec nous ?

Faites un don

Donnez-nous les moyens d'agir ! France Libertés est une fondation reconnue d'utilité publique, à ce titre vous pouvez bénéficier d'importants avantages fiscaux :

- Déduction de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
- Déduction de votre impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75% du montant de votre don, dans la limite de 50 000 euros.

Plus d'informations sur notre site internet www.france-libertes.org, rubrique « Dons ».

Abonnez-vous à la lettre d'information numérique

Restez informés de nos actions, recevez les invitations à nos événements...

Suivez et partagez nos actualités sur les réseaux sociaux

Facebook : /Francelibertes et Twitter : @Francelibertes

Faites un legs

France Libertés est habilitée à recevoir des dons, legs et assurances vie. Rendez-vous sur www.france-libertes.org, rubrique « Legs » pour demander une brochure d'information.

Contactez-nous

5 rue Blanche - 75009 Paris - France
contact@france-libertes.fr / 01 53 25 10 40

DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS ET LES BIENS COMMUNS DU VIVANT



Créée par Danielle Mitterrand en 1986, France Libertés est une fondation reconnue d'utilité publique, à but non lucratif et dotée du statut consultatif auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies. La Fondation Danielle Mitterrand défend les droits humains, notamment le droit fondamental d'accès à l'eau pour tous, et les biens communs du vivant pour contribuer à la construction d'un monde plus solidaire.

www.france-libertes.org